

# AVEC VOUS

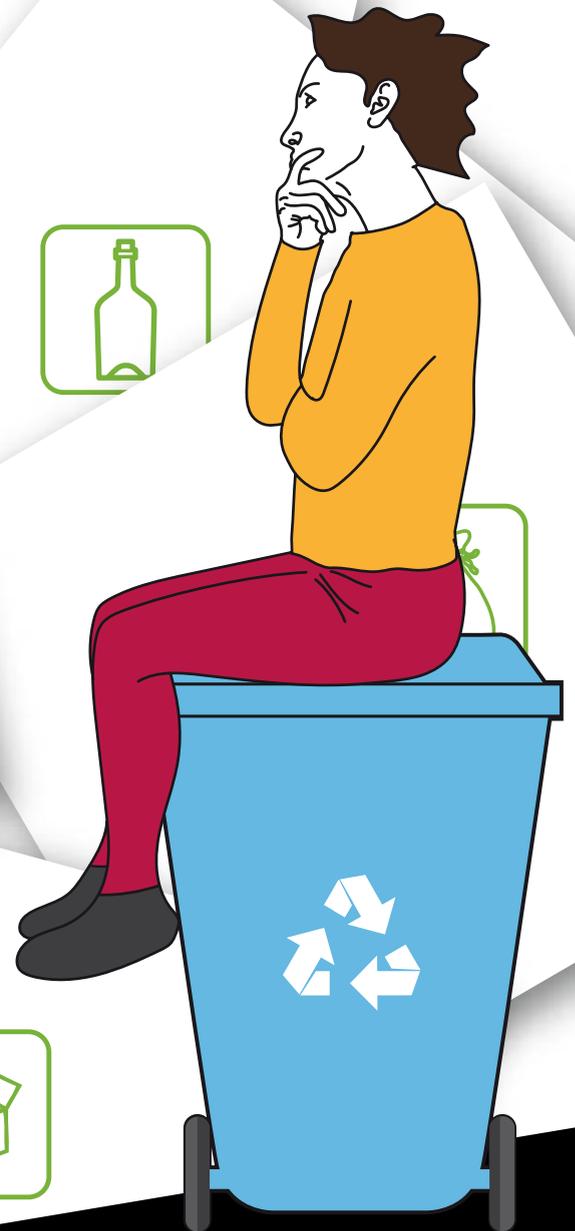
avril  
2018

le journal communautaire n° 6

MAIS  
QU'EST-CE QUE  
JE PAYE EN FAIT ?

DOSSIER SPÉCIAL

ORDURES  
MÉNAGÈRES



*Egalement dans ce numéro :*

**AGENDA 21 / HAUT-DÉBIT /**

**EMPLOI : GEIQ PAPIER-CARTON-EMBALLAGES**

**POL**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
PORTE OCÉANE DU LIMOUSIN

# EDITO



Changer nos comportements : entre nécessité et volonté

Les ordures ménagères, c'est un geste simple... Et pourtant, tellement d'enjeux dans ce simple geste.

Il y a la pratique de chacun. Dans le questionnaire autour de l'Agenda 21 qui a été adressé à tous dans votre journal communautaire en juin dernier, et auquel plus de 900 foyers avaient répondu, 42 % indiquent pratiquer un tri minutieux. Si le chiffre est honorable, pour la première fois depuis 5 ans, nous constatons pourtant une baisse dans l'effort de tri. Il y a aussi l'urgence environnementale. Cette urgence est liée à nos pratiques individuelles et collectives autour des déchets, mais aussi à la mise en place de normes de plus en plus drastiques pour limiter les rejets. Il y a enfin le nécessaire arbitrage autour du coût du service, en ayant en tête cet élément : le coût des déchets triés est trois fois moindre que celui d'une poubelle d'ordures ménagères en bas de chez soi.

Avec l'Agenda 21, et en particulier dans les ateliers de concertation ouverts à tous les habitants qui le voulaient, on le voit : il y a ceux qui sont impliqués et veulent que notre territoire s'engage vite dans un modèle vertueux pour l'environnement et les générations futures. Mais il y a ceux qu'il faut encore convaincre de la nécessité de cette démarche.

Or, pouvons-nous ne pas changer ? Pouvons-nous faire comme si la planète était un puits sans fond ? Les élus communautaires ont fait le choix de la responsabilité environnementale : nous voulons un territoire durable, où nos enfants et petits-enfants pourront nous remercier d'avoir collectivement fait le pas. Mais ça ne se fera pas sans changement dans nos comportements. Pour que vous puissiez appréhender les enjeux et ses conséquences, nous avons voulu consacrer un dossier spécial de votre journal communautaire sur cette question des déchets. Parce que vous pouvez avoir des questions complémentaires, les élus de la POL et du SYDED - responsables de la collecte et du traitement - iront à votre rencontre, en septembre et en octobre, avec 6 réunions organisées sur tout le territoire.

Joël Ratier

Directeur de la publication : Joël Ratier

Comité de rédaction : J. Ratier, J.M. Rougier, P. Allard, P. Lacroix, J. Duchambon, J.P. Granet, A. Dardilhac, R. Vouzeaud, J.L. Allard, M. Nebout-Lacourrière, J. Bertrand, J. Rojasse, L. Soury, P. Chateix, C. Bailly

Crédits photos : J. Detour, K. Blom - L'Etoile du Nord, Service communication POL

Maquette : Karbone14

Couverture : Studio Saperli

Imprimerie : Rivet PE - Limoges

Dépôt légal - 2<sup>e</sup> trimestre 2018

Tous droits de reproduction, même partiels, sont interdits, sans l'accord préalable de la rédaction.

N° ISSN 1761-6093

Contact : 1, Avenue Voltaire - BP 58 - 87200 Saint-Junien communication@pol-cdc.fr

# Déchets : changer ses comportements pour maîtriser sa facture



Il y a d'abord ce constat : la croissance de nos déchets est deux fois supérieure à la celle de la population. Si on ajoute les nouvelles normes environnementales régulièrement décidées au niveau européen, la coût de transport, de gestion et de traitement de nos déchets ne peut faire qu'augmenter avec les années. Il va donc falloir changer ses habitudes en triant plus si l'on veut arriver à maîtriser sa facture.

Explications avec Jean-Pierre Granet, vice-président de la POL en charge de la gestion des déchets et avec Alain Auzemery, président du SYDED (Syndicat départemental d'élimination des déchets ménagers) de la Haute-Vienne.

**Avec Vous : Quel est le rôle de chacun dans la gestion de nos déchets ?**

**Alain Auzemery :** Le SYDED s'occupe de toute la partie traitement tandis que la POL gère la collecte. Pour schématiser, la collecte c'est le camion qui va ramasser les ordures chez vous. Le traitement commence quand on amène le déchet en déchetteries et c'est après que le SYDED fait enlever les bennes pour les faire traiter.

**Jean-Pierre Granet :** Sans oublier les apports volontaires déposés dans les éco-points.

**AA :** Tout à fait. Et demain, la législation va évoluer dans ce sens là, il va falloir réduire au maximum nos ordures ménagères tout en triant de plus en plus. Le législateur veut qu'on réduise les volumes. On va d'abord s'occuper des ordures ménagères parce qu'il faut savoir que dans un sac d'ordures ménagères, environ 60% d'ordures qui s'y trouvent ne devraient pas y être. Elle devraient être recyclées soit dans un éco-point soit être mises dans un sac dédié aux recyclage.

**JPG :** Il faut bien que les gens comprennent que la facture qu'ils reçoivent n'est pas seulement basée sur le sac d'ordures ménagères résiduelles. Elle comprend également la ges-

tion de l'apport volontaire fait au niveau des éco-points ou encore les frais de fonctionnement des deux déchetteries de Saint-Junien et Rochechouart.

**AA :** Sachez qu'un camion qui fait du porte à porte et qui ramasse les ordures coûte à peu près trois fois plus cher que le fait d'apporter ses déchets à l'éco-point. Les coûts de traitement sont également moins élevés parce qu'il s'agit de grosses bennes à traiter.



**AV : Qu'est-ce qui se trouve dans nos sacs poubelles et qui ne devrait pas y être ?**

**AA :** Dans les OM, on retrouve une part très importante de bio déchets. Des gens mettent encore leurs épilures à la poubelle alors qu'il y a des gestes simples pour réduire la production de ses déchets. Si les

gens veulent maîtriser leurs coûts, il y des efforts collectifs à mener, au niveau des usagers, des professionnels et des collectivités, pour mettre en œuvre des moyens pour réduire ces déchets-là. Le SYDED propose par exemple de s'équiper de composteurs à prix réduit. Mais il reste encore beaucoup d'actions à mettre en place.

**JPG :** Il y a aussi beaucoup trop de papier, comme les pubs, qu'il faudrait pourtant recycler. Par ailleurs, au niveau des déchets verts et particulièrement de tonte, nous avons des apports très importants et réguliers dont on pourrait peut-être se passer en déchetterie.

**AA :** En effet. Surtout qu'avec les ordures ménagères résiduelles (OMR), c'est le seul déchet qui nous coûte aujourd'hui et les volumes augmentent de 10% par an. On est obligé de payer pour qu'il soit repris alors que les déchets recyclables nous sont rache-  
**« Si les gens veulent maîtriser leurs coûts, il y des efforts collectifs à mener, au niveau des usagers, des professionnels et des collectivités »**

**JPG :** Pour de grandes communes comme Saint-Junien c'est difficilement mais pour les petites communes rurales dont la POL est composée, elles doivent mettre en place des bacs de réception de tonte afin que les agriculteurs du territoire puissent utiliser cette ressource formidable pour le monde agricole. Ça ne coûtera rien niveau transport, ni au niveau du chargement !

**AV : Si on adopte tous un comportement vertueux, notre facture va donc baisser ?**

**AA :** Quand les gens font l'effort de trier, ça coûte moins cher à tout le monde. Si la facture ne diminue pas, c'est qu'il y a des nouvelles normes, notamment européennes, qui s'appliquent sur le traitement. Si l'on trie



mieux, ça permet de maîtriser sa facture, pas forcément de la baisser. Plus vous réduisez votre poubelle, moins on aura besoin de ramasser. Au lieu de passer une fois par semaine, on pourra, peut-être, ne passer que tous les quinze jours.

**JPG :** Ce qui fait que les charges de collecte diminueront beaucoup. Après on adaptera en fonction de la saison. Avec les chaleurs, il y aura forcément besoin de passer plus souvent que durant la période hivernale.

**AV : Certains habitants ont remarqué du changement sur leur facture ? Que se passe-t-il ?**

**JPG :** L'année dernière, on a commencé à harmoniser les tarifs (1), à rapprocher ceux qui payaient le plus et ceux le moins. Et depuis le 1er janvier 2018, tout le monde a désormais le même tarif, à conditions identiques. On a également mis en place une semi redevance incitative auprès des gros utilisateurs (GU). On a considéré que les professionnels qui faisaient plus de 200 litres de déchets par semaine étaient GU

et qu'en conséquence il n'était pas anormal de payer une redevance au litre en fonction de ce qu'ils mettaient à la collecte chaque semaine. C'est de l'incitatif car moins on met de collecte par semaine, moins la redevance sera élevée. Ensuite, on a fait une harmonisation au niveau de la collecte des encombrants. On ne passe désormais plus que tous les deux

mois. Car avant on le faisait en porte à porte et c'était le dépotoir. Acheter ses pneus sur internet, c'est formidable sauf qu'internet ne reprend pas les pneus usés ! Quand on va dans un garage, on paie l'écoparticipation mais on laisse les pneus sur place.

**AA :** C'est la même chose pour l'électroménager, les canapés etc. Normalement les grandes surfaces ont l'obligation de reprendre votre ancien frigo si vous en achetez un nouveau. Mais on dirait qu'elles ne communiquent pas forcément dessus en préférant que les gens aillent à la déchetterie.



**JPG :** On a donc constaté une baisse du tonnage par habitants des OMR. Mais en 2017, pour la première fois depuis 5 ans, ça a augmenté de nouveau. L'objectif des sacs rouges transparents est de ne pas être obligé d'ouvrir le sac et de permettre de voir directement ce qu'il contient. S'il est laissé, l'utilisateur devra le trier et le remettre à la collecte la semaine suivante. Il faut aller plus loin au niveau du tri et continuer de réduire le volume de la poubelle.

(1) L'harmonisation des tarifs est née de la fusion intercommunale et répond d'une obligation légale.

## DE SEPTEMBRE À OCTOBRE : ON SE DIT TOUT SUR LES OM - 6 rencontres sur tout le territoire pour poser toutes les questions -

Les élus de la POL et du SYDED, dont les décisions pèsent pour moitié dans la facturation et dans le service public rendu, vont partir à la rencontre des habitants du territoire intercommunal pour répondre à toutes les questions que vous avez autour des ordures ménagères.

Aucune question ne sera éludée : est-ce que je paye trop ? est-ce que je paye le juste prix ? que peut m'apporter la redevance incitative ? quels sont les enjeux environnementaux ? ...

Après une première réunion le 12 mars dernier auprès des utilisateurs professionnels, 6 réunions, au plus près des habitants, seront organisées entre septembre et octobre sur tout le territoire intercommunal.

Chacun pourra s'exprimer et donner son avis. Par une large information (par courrier, par la presse, par les réseaux sociaux), les dates de ces rencontres vous seront communiquées. Et en attendant, pour toute question ou demande de précision, vous pouvez écrire par mail à service-dechets@pol-cdc.fr ou vous adresser au 05 55 71 78 78.

## Quelques chiffres





**AV : Et vous savez d'où peut venir cette hausse de nos déchets ? Combien de déchets produisons nous sur la POL ?**

**JPG :** Depuis 2012, si on trie de plus en plus, le tonnage total augmente c'est-à-dire que la somme des OMR, les déchets recyclables et les déchets de déchetteries continuent d'augmenter tout le temps. Mais il y a peut-être un moins bon geste de tri ces dernières années. Quoi qu'il en soit, en 2017, on était à 72kg par habitant et par an pour le tri sélectif, 237 kg d'OMR, et 317 kg en déchetteries dont les déchets verts représentent plus des trois quarts des tonnages.

**AA :** Pour vous donner un ordre d'idée, sur les territoires déjà en redevance incitative en Haute-Vienne, on est à 111 kg pour les OMR.

**JCP :** Oui il faut faire attention aux chiffres car ce sont des territoires totalement différents. Il n'y a pas forcément autant d'équipements publics que chez nous. Je pense à l'hôpital, aux collèges et aux lycées.

**AA :** Certes mais on constate que, d'une manière générale sur le plan national, ça baisse en territoire incitatif. Et sans arriver à ces chiffres là, on constate une baisse conséquente

**JPG :** Oui et quoi qu'il en soit, nous devons réduire nos déchets. Au total, on arrive à 624 kg par habitant. En 2013, on était à 580. Autrement dit, plus de 40 kg en 4 ans.

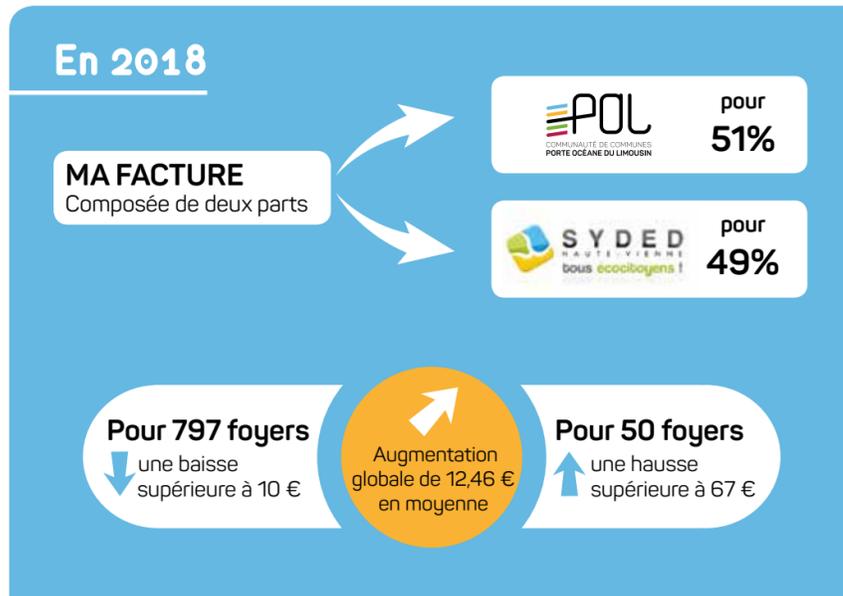
**AA :** La moyenne départementale est de 556 kg. On avait beaucoup baissé et cette année on est revenu au même niveau qu'il y a dix ans.

**AV :** Tout à l'heure, vous parliez d'une redevance incitative pour les gros utilisateurs. L'objectif est de l'étendre à tout le monde ?

**AA :** Au niveau de la redevance indicative, deux choix sont possibles. Soit elle se fait au poids des sacs collectés, soit à la levée, c'est-à-dire suivant le nombre de passage du camion. Ici on envisage la levée. Autrement dit, moins la personne présente sa poubelle à la collecte, moins elle paierait de redevance à l'année.

**JPG :** Il y a quand même un nombre de levées minimal dans le forfait, car sinon il y aurait des gens qui ne produiraient jamais de déchets. Permettez-moi également de dire que cette évolution, si elle doit se finaliser, elle ne pourra se faire sans considérer le travail des rippeurs qu'il faut saluer, si peu reconnu, mais pourtant nécessaire dans notre vie de tous les jours.

*« On constate que, d'une manière générale sur le plan national, ça baisse en territoire incitatif »*



## Civisme et ordures ménagères

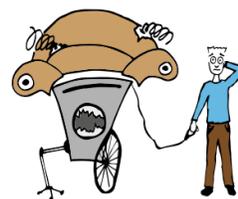
### L'affaire de tous



Des exemples de mauvais gestes autour d'un conteneur OM et de quelques éco-points du territoire

Comme souvent, alors que la très grande majorité des usagers utilise les éco-points en respectant les consignes du tri, quelques mauvais gestes donnent un triste spectacle pour ceux qui passent auprès de ces éco-points. Cela nuit forcément au geste du tri en ne rendant pas agréable ; cela demande beaucoup de travail aux agents pour l'entretien de ces espaces, et ce travail mérite d'être respecté ; enfin, cela dégrade l'environnement immédiat des éco-points, alors que ces sites veulent promouvoir une action favorable à l'environnement. Faisons l'éco-geste jusqu'au bout... pour que ces photos ne deviennent rapidement qu'un mauvais souvenir.

### Mes encombrants ?



**Inscription obligatoire** en Mairie ou directement auprès du service Déchets

**Pour connaître la liste des déchets acceptés** au ramassage des encombrants et les jours de collecte : [porteoceane-dulimousin.fr](http://porteoceane-dulimousin.fr) ou **05 55 71 78 78**

# Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification

*Une première en France qui devrait cartonner*

**Le 14 novembre dernier, il y avait du monde autour des représentants de AFC à Saint-Junien, de DS Smith à Rochechouart, d'Euro-PLV à Saint-Victournien, de PUSTERLA-1880 à Oradour/Glâne et de SAICA-Pack à Saint-Junien. Tous venaient saluer le lancement du tout premier GEIQ de France dans le secteur du papier-carton-emballage, une filière d'excellence de notre territoire.**



X. Taillefer et ses confrères de l'industrie Papier-Carton-Emballages inaugurent le 1<sup>er</sup> GEIQ du secteur.

Le Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ), est une association d'entreprises qui a la mission de recruter et d'organiser la formation d'une main d'œuvre spécifique au besoin des entreprises adhérentes. Réponse économique, le GEIQ est également une « mesure sociale » puisque il entend qualifier des publics prioritaires (jeunes sans qualification, demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires du RSA...) motivés qui cherchent à se stabiliser sur le plan professionnel.

La création de cette première en France, dans le secteur du papier-carton-emballages, s'inscrit dans le cadre de l'Action de Développement de l'Emploi et des Compétences Territoriales (ADECT) Ouest Limousin, encadrée par les services de la DIRECCTE<sup>(1)</sup> et soutenue avec force par la POL.

### Un secteur qui recrute

Une enquête a été menée, dans un rayon de 30 kilomètres autour de Saint-Junien afin de cibler les besoins des entreprises du secteur. De cette enquête sont ressorties des difficultés en terme de recrutement et de formation, sur des métiers bien spécifiques. La création d'un groupement d'employeurs a donc rapidement été une évidence pour des entreprises qui ont besoin de main d'œuvre mais qui ne trouvent pas toujours les profils adaptés. L'enquête a également montré que pour les cinq prochaines années, les entreprises du territoire prévoient une progression des effectifs de 115 emplois, soit 23 par an. Sur la même période, 251 départs en retraite sont prévus, soit environ 50 chaque année. Autant de raisons pour les membres du GEIQ de parier sur l'avenir. « Pour la seule Porte Océane du Limousin, ce sont près de 1 700 emplois qui sont liés à l'industrie papier-carton-emballage, soit 17% de l'emploi » a souligné Joël Ratier lors de l'inauguration. Pour lui, le sec-

teur est « avec le cuir, l'autre pôle d'excellence de notre territoire. » Il faut dire qu'on compte pas moins de 13 entreprises dans la filière rien que pour le territoire de la POL. Les 5 premières entreprises adhérentes au GEIQ sont localisées dans 4 communes : DS Smith Packaging Consumer à Rochechouart ; Euro Plv à Saint-Victournien ; Pusterla 1880 France à Oradour/Glâne ; Saica Pack et AFC Emballages à Saint-Junien.

D'autres entreprises pourront adhérer dès l'année prochaine et certaines semblent déjà intéressées.

### Des formations qui débouchent sur du concret

Alors que les 5 représentants des entreprises fondatrices du GEIQ ont confié la présidence à Xavier Taillefer (directeur de DS Smith à Rochechouart), la direction est assurée par Anne Barriat, qui est issue du domaine de la formation.

Après s'être entretenue avec une cinquantaine de personnes, la directrice en a sélectionné une quinzaine pour les présenter aux 5 entreprises adhérentes. L'objectif est de les former au cours d'un contrat de professionnalisation (en général, de 6 à 24 mois avec 1 semaine en formation pour 3 semaines en entreprises) et de les amener vers un contrat

à durée indéterminée.

Plusieurs candidats ont déjà été reçus par les entreprises et les premiers contrats ont débuté au mois de mars pour des personnes qui ont « envie de se stabiliser et de faire carrière. » En effet, les entreprises font déjà

appel à l'intérim selon les besoins de leur activité ; ce qu'elles cherchent avec le GEIQ, c'est trouver un personnel motivé à se qualifier et à se projeter dans l'entreprise. Assurer la relève en quelque sorte.

Pour faire simple, Anne Barriat est employeur. Elle recrute et met à disposition du personnel pour ces entreprises adhérentes. Elle gère et organise les parcours de formation et elle accompagne chaque nouvelle recrue pendant toute la durée de son contrat de professionnalisation.

### Les profils recherchés

Anne Barriat s'adapte aux besoins des entreprises adhérentes. Pour l'instant, elle est à la recherche de personnes qui ont envie de se qualifier et de s'investir pleinement dans le secteur pour y faire carrière. Il faut être prêt à travailler en 2x8 et/ou en 3x8 et être mobile (le permis de conduire est donc nécessaire). Tous les niveaux (4, 5, BTS) sont recherchés, suivant les besoins de l'employeur.

Pour l'instant, les entreprises ont besoin de 4 profils : agent de maintenance / réglage / aide conducteur / opérateur.

**Pour plus d'informations sur le GEIQ, vous pouvez vous rendre au siège administratif de la POL (1, avenue Voltaire) ou prendre contact avec Anne Barriat en passant par le standard de la POL au 05 55 02 14 60 ou par mail : [geiqpce@gmail.com](mailto:geiqpce@gmail.com).**

(1) Les DIRECCTE (directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) sont des interlocuteurs de l'Etat au niveau régional pour les entreprises et les acteurs socio-économiques.



### LE GEIQ : UNE ASSOCIATION PROFESSIONNELLE SOUTENUE PAR LA POL

Que ce soit par la participation au financement des études préfigurant la création du GEIQ (avec les entreprises du territoire intéressées et avec l'Etat), que ce soit en accueillant dans ses murs les réunions préparatoires rassemblant les entreprises, les services de l'Etat et les experts, ou que ce soit dans une aide au fonctionnement de l'association aujourd'hui, la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin soutient depuis le début le GEIQ. En installant son siège à la Communauté de Communes et en ayant un bureau mis à disposition, le GEIQ peut ainsi bénéficier d'une belle vitrine pour promouvoir les métiers de la filière Papier-Carton-Emballage. Quant à la POL, en accueillant dans son siège administratif le GEIQ, elle démontre à nouveau son engagement pour le développement économique et l'emploi, et le soutien aux filières d'excellence du territoire.

# Le haut-débit progresse sur le territoire

Comme vous le savez peut-être déjà (voir Avec Vous n° 3), les élus de la POL se sont engagés au « droit à internet partout et pour tous » sur l'ensemble des 13 communes. Après une phase pilote qui a concerné quelque 2000 lignes à l'hiver 2016/2017, la phase 1 est en cours depuis le début de l'année. 1100 lignes sont impliquées et de nouveaux habitants peuvent désormais surfer sur la toile à grande vitesse.

## Une connexion minimum pour tous

Pour Jean Duchambon, Vice-Président en charge de la stratégie numérique et territoriale, qui est aussi maire de Saint-Victurien, la question du développement du numérique est une question incontournable pour penser le territoire de demain :

« Si nous n'avons pas un débit minimum, il est évident que nous ne pourrions pas continuer d'accueillir des populations. Et c'est exactement la même problématique au niveau de l'emploi. On prône le travail en milieu rural en disant qu'internet est la solution, mais encore faut-il que le service soit présent. Et puis comment pouvons-nous attirer les touristes s'ils n'ont pas accès à internet ? » Si les habitants de sa commune parviennent la plupart du temps à avoir un débit minimum, il constate que « dans des zones plus rurales comme certains secteurs de Rochechouart ou de Vayres, nous avons de gros problèmes. Nous ne pouvons pas tolérer qu'il y ait des secteurs géographiques de notre communauté de communes qui ne soient absolument pas desservis ».

Jean Duchambon veut bien insister sur le fait que « nous ne sommes pas sur quelque chose de ludique mais bien

sur l'aménagement du territoire et c'est notre rôle en tant qu'élus d'accomplir cette tâche. Cela à un coût mais nous sommes obligés de l'assumer. » Car en effet, la montée en débit est un projet qui est coûteux bien que limité. Rappelons que sur un budget avoisinant 1,5

million d'euros, le reste à charge pour la communauté de communes est de 20%, soit environ 300.000 euros.



C'est dans ce genre d'armoire que se cache la technologie pour le haut-débit

## « On pose les rails, aux habitants de mettre le train »

Après une phase pilote où les habitants de 8 communes (environ 2.000 lignes) ont pu voir leur débit augmenter, ce sont ceux des secteurs de Videix et de la Chapelle blanche du côté de Saint-Victurien qui peuvent naviguer à haute vitesse depuis le début de l'année. Trois autres zones autour de Saint-Junien (le Pavillon, la Grosse Borne et le village de Glane) gagnent aussi progressivement en débit et devraient être totalement opérationnels d'ici quelques mois : « Nous nous sommes fixés l'objectif que tout le monde ait une connexion d'au moins 5 mégas » explique Alain Bertaut, responsable de la partie technique de l'opération.

« Nous ne sommes pas sur quelque-chose de ludique mais bien sur l'aménagement du territoire »

Pour l'instant, seuls quelques problèmes sont apparus, visiblement à cause de la vétusté du réseau : « Pour le moment, les seuls problèmes qui nous sont remontés concernent la qualité du

réseau d'Orange. Il y a des fils qui datent des années 80 donc imaginez leur état. Mais l'entreprise nous a demandé de faire remonter l'ensemble des désagréments et, en fonction d'un diagnostic réseau qui sera fait, s'il faut changer des câbles, nous le ferons. »

Alain Bertaut tient à rappeler que la POL, en partenariat avec DORSAL (service public du numérique en Limousin qui pilote les opérations de montée en débit), « pose les rails. Après, le train qui circule dessus c'est autre chose. Les voyageurs achètent un ticket à la SNCF, non pas à ceux qui ont construit la voie de chemin de fer... Et bien là c'est la même chose ! » Ainsi, pour toute première question, « le premier interlocuteur de l'administré est donc bien l'opérateur avec qui il a établi un contrat commercial. »

En effet, il ne faut pas oublier que c'est à vous de contacter votre fournisseur d'accès pour augmenter votre vitesse de connexion, et logiquement sans frais supplémentaires. Dans le cas contraire, il faudra peut-être faire jouer la concurrence...



« Ça nous change la vie ! »

Philippe Chaleix  
Maire de Videix

**Avec Vous :** Les habitants de Videix font partie des 1000 foyers connectés dans cette nouvelle vague de montée en débit. Est-ce que les habitants sont satisfaits ?

**Philippe Chaleix :** Quand on passe de 512 à 7 mégas, ça change la vie quotidienne. Personne ne s'est plaint, bien au contraire. On a reçu à la mairie une lettre d'un jeune nous remerciant pour ces travaux.

**AV :** Pourquoi c'est important d'avoir aujourd'hui le haut-débit ?

**PC :** Pour nos communes rurales, c'est très important. Au quotidien, cela facilite pas mal de démarches. Et il ne faut pas oublier non plus que grâce à internet on peut aussi rester en contact avec ses proches très facilement. Et enfin, cela permet de rendre la vie à la campagne plus accessible, et donc faciliter l'installation dans nos communes.

# La montée en débit n'est pas automatique

Attention ! Le passage au haut-débit ne se fait pas tout seul. S'il ne le fait pas, ce sera à vous de contacter votre fournisseur d'accès internet afin de passer à la vitesse supérieure ! Comme pour les habitants qui avaient bénéficié de la montée en débit en 2017, petit rappel sur la marche à suivre si vous êtes parmi les bénéficiaires.

## COMMENT FAIRE ?

### → Je n'ai pas d'accès internet

À partir de l'ouverture commerciale de votre zone, rapprochez-vous d'un opérateur pour souscrire un abonnement afin de bénéficier des services proposés.

### → J'ai un accès internet par ADSL

15 jours après l'ouverture commerciale de votre zone, contactez votre opérateur afin d'augmenter votre débit, éventuellement de passer au triple play (offre comprenant un accès haut ou très haut-débit, la téléphonie fixe et la télévision), ou de passer au VDSL, équivalent au très haut débit (sous réserve d'éligibilité et en principe sans coût supplémentaire).

### → J'ai un accès internet par satellite ou wimax et souhaite aller vers un autre opérateur

Si vous n'êtes plus engagé auprès de votre opérateur, résiliez votre contrat. Choisissez un nouvel opérateur et souscrivez un abonnement afin de bénéficier des services proposés.

### → Je souhaite bénéficier d'une offre triple play, mon opérateur m'indique que ce n'est pas possible

- Vérifiez si un autre opérateur peut répondre à votre attente.

- La réglementation impose que plusieurs fournisseurs proposent le service de la télévision par internet pour bénéficier de l'offre triple play. Si la concurrence n'est pas disponible, malheureusement, vous ne pouvez pas bénéficier du triple play par l'ADSL.

- Des opérateurs proposent néanmoins une solution mixte permettant la connexion ADSL via la ligne téléphonique et la réception de la télévision par satellite ou TNT.

**Des questions ? Des renseignements ?**  
informatique@pol-cdc.fr

# Agenda 21 : la 2<sup>e</sup> mi-temps commence

Depuis ses premiers pas, la Porte océane du Limousin s'est engagée dans l'élaboration de son Agenda 21 avec deux idées centrales : engager le territoire dans une démarche de développement durable ; sensibiliser et impliquer les habitants par une démarche citoyenne forte. D'ici le mois de juin, cet agenda devrait être finalisé et proposera une ligne des bonnes conduites à adopter pour préserver la planète.

## L'état des lieux du territoire : une expertise engagée

Officiellement lancé en octobre 2016, par le lancement d'une exposition à La Mégisserie sur les déchets plastiques rejetés dans l'océan, l'Agenda 21 a d'abord pris la forme d'un diagnostic du territoire basé sur une soixantaine d'entretiens avec des experts et techniciens. Ce travail a fait ressortir 5 grandes finalités, qui sont en quelques sortes les fondations de l'agenda :

- la lutte contre le réchauffement climatique et la pollution atmosphérique
- la préservation et la valorisation des ressources naturelles et de la biodiversité
- l'épanouissement de tous les êtres humains
- la cohésion sociale et les solidarités
- les modes de développement et de production sobres et propres.

« Nous sommes sur une démarche participative ouverte à tous »

Après cette expertise technique menée sur tout le territoire pour identifier les enjeux d'aujourd'hui et de demain, les habitants ont été consultés à travers un questionnaire. Distribués à près de 12 000 exemplaires avec la précédente édition d'Avec vous, 904 (7,4%) ont été retournés. Ce chiffre est vraiment encourageant puisqu'il est rare que les retours dépassent 5% sur ce type de démarche, en particulier sur les territoires intercommunaux : « Tous ces retours nous ont permis de travailler sur des choses essentielles pour améliorer les conditions de vie au quotidien des habitants » explique Aline Varinot, qui suit l'évolution de l'agenda depuis le début. Lors des Assises pour un territoire durable, en décembre dernier, au Ciné-Bourse, ont été présentées devant une centaine de per-

sonnes les conclusions de cette expertise, que vous pouvez retrouver sur le site internet de la POL.

## Le plan d'actions, bâti avec les habitants les plus sensibilisés

Comme quoi, le développement durable intéresse les habitants de ce vaste territoire dont plusieurs ont souhaité être informés sur les avancées de l'agenda. D'autres ont voulu s'impliquer davantage et ont ainsi pu participer à des ateliers ouverts à tous les habitants qui le souhaitent : « À partir de cette expertise partagée, nous avons pu mettre en place des groupes de travail et des ateliers thématiques où nous avons déjà défini 44 objectifs et 107 actions. Tout ne sera pas sélectionné mais des choses peuvent encore s'ajouter. Il ne faut pas oublier que nous sommes sur une démarche participative ouverte à tous ».

Les trois premiers ateliers ont accueilli 120 personnes tandis que 100 habitants de la POL sont venus à la deuxième session. Grâce au bouche à oreille, Nathalie a participé avec son compagnon à tous les ateliers citoyens. Nathalie trouve que « ce qui était intéressant, c'était de pouvoir donner notre avis, pouvoir discuter ensemble ». Fin mars, des derniers ateliers de décisions ont réunis les personnes les plus impliquées dans l'élaboration de l'agenda. Pourtant, sur ce tout ce qui a été proposé, il va falloir trier : « On va procéder à un tri, notamment en fonction des compétences de la POL. Il y a des domaines où aucune intervention ne sera possible » prévient Aline Varinot qui reste convaincue que « l'Agenda 21, c'est aussi un levier démocratique puissant, et nous essayons de le construire ».

Le plan d'actions devrait être élaboré d'ici le mois de juin et devrait apporter des pistes pour réduire notre impact sur l'environnement tout en augmentant notre confort de vie. C'est parti pour la 2<sup>e</sup> mi-temps !



Depuis octobre 2016, l'Agenda 21 intercommunal est lancé, un processus qui a souhaité placer l'implication des habitants au cœur de cette démarche nécessaire pour l'avenir de notre planète et le bien-vivre sur notre territoire.

## - OCTOBRE 2016 -

Lancement de l'Agenda 21 à l'occasion de l'exposition « La mer, destination finale »



## - MARS 2017 -

Implication de 350 enfants du territoire dans l'opération de plantation d'arbres

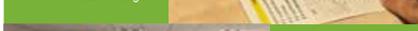


## - JUIN 2017 -

Des boîtes aux lettres en matériaux recyclés, et réalisées par les enfants des centres de loisirs ou dans les écoles, sont disposées dans toutes les communes pour recueillir le questionnaire adressé aux 12000 foyers du territoire

## - DÉCEMBRE 2017 -

Les assises pour un territoire durable présentent les conclusions de l'expertise et de l'avis des citoyens



## - DE FÉVRIER À MARS 2018 -

Les groupes de travail rassemblant élus-experts-citoyens se réunissent à la POL pour co-construire le plan d'actions



# Le Ciné... les pieds dans l'eau!



C'est une séance de piscine pas comme les autres qui s'est déroulée le 20 février dernier au centre Aqua-récréatif intercommunal. Dans le cadre du festival L'Étoile du Nord, 5<sup>e</sup> quinzaine du cinéma nordique, proposé par La Mégisserie, les équipements intercommunaux ont fait force commune pour offrir une expérience de cinéma peu commune. Pour ceux qui le souhaitent, ils pouvaient mettre leur maillot et profiter de plusieurs projections en restant dans l'eau. Pour tous les autres spectateurs venus en nombre, c'est du bord du bassin qu'ils ont pu goûter au plaisir du cinéma scandinave.

## SORTIR SUR LE TERRITOIRE ...quelques idées

### Chaillac-sur-Vienne

23 juin : **Repas champêtre, feu d'artifice et feu de la St-Jean**

### Chéronnac

18 Mai : **Théâtre BIP**  
(Salle des fêtes à 20h)

### Javerdat

17 Juin : **Vide Grenier**  
(Le Bourg)

### Les Salles Lavaugyon

23, 24, 30 Juin : **Expo-vente Art et Artisanat**  
(de 16h à 19h - Prieuré/Eglise)

### Oradour-sur-Glane

21 Juin : **Hommage « Oradour Visage »**  
(Centre de la Mémoire)

### Rochechouart

23 mai : **Fête de la nature « Ballade nature commentée »**  
(14h - info : Espace Météorite Paul Pellas)

### Saillat sur Vienne

22 Juin : **Feu de Saint-Jean et fête de la musique**  
(Plan d'eau)

### Saint-Brice-sur-Vienne

17 Mai : **BIP Ping-Pong (de la vocation)**  
par les Trétaux de France  
(salle des fêtes à 20h)

### Saint-Junien

29 Mai - 10 juin : **Persistance(s) de la Mémoire** - exposition de photographie  
(Halle aux grains)

### Saint-Martin de Jussac

2 Juin : **Soirée Karoké**  
(19h30)

### Saint-Victurnien

2 et 3 Juin : **Concentration et soirée Moto-Club**  
(La Bernardie)

### Vayres

23 juin : **Fête de la Musique**

### Videix

7 Juillet : ouverture des **Marchés Festifs** de la POL (Site de La Chassagne à 18h)

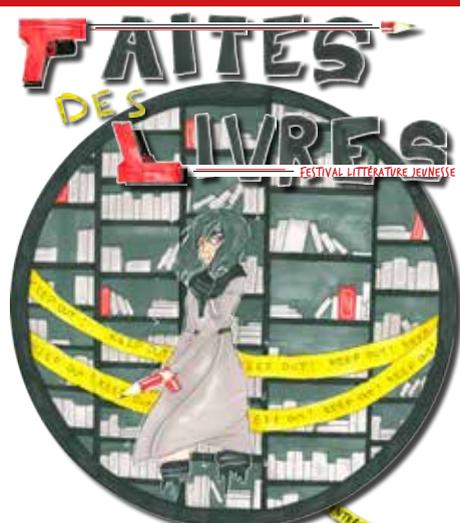
Retrouvez l'agenda complet pour toutes les communes sur **porteoceane-dulimousin.fr**  
OU SUR

**le profil facebook de la POL**

*Vous êtes une association du territoire  
Vous avez un évènement à mettre en valeur  
Ecrivez-nous : [contact@pol-cdc.fr](mailto:contact@pol-cdc.fr)*

# Festival Faites des Livres

Le samedi 26 mai, la salle des Congrès de Saint-Junien accueillera la quatrième édition du festival « Faites des Livres ». Soutenue par de nombreux partenaires dont la mairie de Saint-Junien, de Saint-Brice et Rochechouart, le Lions Club et la Caisse d'Épargne, et notre Communauté de communes, la belle initiative de l'association *Faites des Livres* s'est donnée comme objectifs de faire reculer l'illettrisme et de permettre aux élèves de notre territoire d'accéder au plaisir de Lire et d'Écrire. Cette année, le thème du salon est le roman policier.



**SAMEDI 26 MAI 2018 / 10H-18H**  
**SAINT-JUNIEN / SALLE DES CONGRÈS**



Depuis le mois de décembre plusieurs centaines d'élèves ont commencé à travailler avec les auteurs pour préparer leur venue dans la cité gantière.

Le samedi, l'association proposera au jeune public et à leurs parents un programme riche et très varié. A partir de 10h, une trentaine d'auteurs et d'illustrateurs seront présents pour accueillir les jeunes lecteurs et dédicacer leurs livres. De nombreux ateliers seront proposés et nouveauté cette année, de nombreuses animations se dérouleront, dont une spécialement pour les tout-petits ainsi que des ballades contées à dos d'âne et de poneys.

Nos jeunes écrivains seront mis à l'honneur en dédicquant le livre « La Fabrique 4 », qui recueille toutes leurs productions écrites réalisées au cours de l'année scolaire.

### Animations proposées :

11h - Lecture pour les tout-petits et lecture dessinée

13h45 - Dictée pour adultes

15h00 - Remise des prix du concours de dictée

16h00 - Remise des prix du concours de poésie

15h00 - Table ronde : Le roman policier

18h00 - Clôture du festival avec « Les Velhadors »

→ **Pour consulter le programme complet : [faitesdeslivres.fr](http://faitesdeslivres.fr)**

### A noter également :

Du 11 mai au 27 mai : Exposition « Les aventures Fantastiques de Sacré-Cœur » de Laurent Audouin, salle Laurentine Teillet.

Jeu 24 mai : Table-ronde à 20h30 au Ciné-Bourse, avec Thierry Magnier et Katy Couprie

« Conception, naissance d'un livre de littérature jeunesse ».

## 2018 : 42 associations

*soutenues par la POL*

Associations de préservation de l'environnement ou du patrimoine, associations sportives menant des actions auprès des écoles du territoire, associations culturelles ou de loisirs proposant des festivals d'envergure territoriale, permettant de rassembler plusieurs dizaines de milliers de personnes venues de loin... Elles sont 42 à recevoir pour cette année 2018 le soutien de la Porte Océane du Limousin.

L'engagement de la POL auprès d'une association regarde quelques critères simples : le rayonnement et l'impact de son projet à l'échelle du territoire et de ses habitants, son originalité, mais aussi le bilan de l'édition précédente ou encore les moyens accordés par la commune qui accueille son projet.

Dans un souci de maîtrise du budget (avec une baisse de 2% du montant global attribué) tout en maintenant un soutien qui reste très actif, ce sont près de 550 000 euros qui sont consacrés cette année aux projets de 42 associations du territoire.

### Qui est soutenu ?

**12**  
associations sportives

**16**  
associations culture et patrimoine

**4**  
associations de développement économique

**5**  
associations de défense de l'environnement

**1**  
association de développement touristique

**4**  
association en faveur de la solidarité